



RÉUNION AVEC M. DEBRÉ : UN NON-ÉVÉNEMENT INUTILE

Le Professeur Debré avait convoqué ce jeudi à l'Assemblée Nationale « pour une table ronde les différents acteurs de la profession d'ostéopathes » comme il l'avait mentionné dans son mail d'invitation lundi.

Alors qu'il possède depuis plusieurs mois les positions de chacun, il souhaitait voir si un consensus était possible.

Il avait donc convoqué un ensemble hétéroclite de participants.

Étaient présents associations connues et inconnues, syndicats, individualités (!), syndicat de collègues et collègue isolé.

Les médecins et les Ordres n'ont pas jugé utile d'être présents.

Les patients (ASO) se sont excusés de ne pouvoir l'être tout en affirmant leur opposition à la PPL.

Après nous avoir affirmé qu'un dépôt de sa loi était encore possible (propos d'ailleurs désavoués par les membres des deux commissions des affaires sociales de l'Assemblée Nationale et du Sénat ainsi que plusieurs membres de la majorité rencontrés le jour même), le député n'a pu que constater et admettre l'évidence, à savoir, l'impossibilité d'un consensus et il a, en conclusion, laissé sous-entendre qu'il s'arrêterait donc là.

Cela ne fait que confirmer ce que nous savions déjà depuis décembre : cette PPL n'avait aucune chance d'être inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Il est temps désormais de passer aux choses sérieuses.



Pour l'AFO
Michel SALA



Pour la CNO
Pierre GIRARD



Pour le SNOF
Jean FANCELLO



Pour l'UFOF
Dominique BLANC

Déclaration portée par le président du GFIO

lors de la réunion du jeudi 2 février 2012 à 14 H 30

Lundi après-midi, nous avons pris connaissance d'un e-mail du Professeur Debré annonçant qu'il nous « invite à participer à une table ronde avec les différents acteurs de la profession d'ostéopathes. A cette occasion, nous pourrions évoquer les différentes revendications de chacun que je transmettrai à Monsieur Xavier BERTRAND, Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé ».

Nous nous interrogeons sur le bien-fondé d'une telle réunion qui ne fait pas l'unanimité ni chez les ostéopathes, ni chez les parlementaires.

Le GFIO représente à ce jour le plus grand nombre de professionnels. Si à ce grand nombre on ajoute les paroles prononcées par Philippe Sterlingot représentant les adhérents du SFDO devant la commission santé du PS rue de Solférino le lundi 23 janvier, il ne reste donc que peu d'ostéopathes soutenant la proposition Debré.

Nous avons en outre appris qu'étaient conviés à cette réunion, non seulement les ostéopathes mais aussi les masseurs-kinésithérapeutes et les médecins.

Que signifie cette volonté de vouloir transmettre au Ministre nos revendications ?

Il y a bien longtemps que nous les avons transmises et le Ministre est parfaitement au courant de ce que nous voulons !

Les revendications des MK et des médecins sur l'ostéopathie seront-elles également transmises ?

Quel curieux sens de la cohérence ! M. Debré soutenait pourtant que le but de son PPL était la protection de l'ostéopathie.

Nous voyons bien là quelles étaient ses véritables intentions et cela justifie d'autant plus notre position et notre analyse sur son PPL.

Y aurait-il un rapport avec le fait que Monsieur Debré se trouve confronté, après avoir reçu l'investiture de l'UMP sur la 4^{ème} circonscription de Paris, à une candidature dissidente de la mairesse UMP du 17^{ème} arrondissement qui ne lui facilite pas la tâche ?

Souhaiterait-il le soutien de Monsieur Xavier Bertrand et se servirait-il des ostéopathes pour se donner une légitimité supplémentaire ?

Nous laisserons à chacun le soin de faire son opinion.

En revanche, nous nous rendons à ce rendez-vous afin de représenter les ostéopathes qui ne sont pas dupes, signifier une dernière fois notre totale opposition à ce projet et faire connaître à nouveau nos revendications :

- Défendre l'accès à notre profession en première intention, en l'état de l'article 75 et non à une première intention de profession de confort.
- le non partage du titre,
- une expertise spécifique.

Nous lui signifions également que, par ses actions successives, il n'a pas contribué à créer un climat de confiance, que nous n'attendons rien de lui et que, de ce fait, nous ne ferons absolument aucune action sous son égide.

DB
pour le GFIO



2 février 2012

Monsieur le député, chers amis ostéopathes,

Je ne peux malheureusement être parmi vous aujourd'hui, des rendez-vous de longue date ne pouvant être annulés. J'ai donc demandé à Dominique BLANC de vous lire ce message afin que la voix des patients puisse être entendue lors de cette réunion.

Notre association représentant les patients estime qu'il n'y a pas de nécessité de faire une nouvelle loi. Une volonté politique suffirait pour passer outre les lobbies et valider de façon cohérente les décrets en tenant compte :

- De l'exclusivité à donner aux ostéopathes.
- De différencier par des mentions appropriées les pratiques manuelles exercées par les kinés et les médecins qui ne choisissent pas d'exercer en tant qu'ostéopathes exclusifs.
- De valider par ces décrets le niveau d'études ne pouvant être, de notre point de vue pour obtenir la sécurité, inférieur à un master.
- De réglementer de façon très contrôlée les écoles existantes. Voire de les réduire en priorité et de vérifier le prix demandé à des étudiants qui risquent de ne même pas avoir la possibilité d'exercer, tant l'Administration a été laxiste dans ses ouvertures écoles.
- De permettre l'accès aux soins ostéopathiques à tous, en prenant en compte les bienfaits reconnus de l'ostéopathie dans la prévention. En aidant les associations d'ostéopathes qui mettent leur savoir-faire au service des patients les plus démunis afin de permettre leur réinsertion, en créant des dispensaires de l'ostéopathie ou en se mettant au service d'associations qui s'occupent des plus démunis.

Cela fait trop longtemps, que les pouvoirs publics tardent à faire le nécessaire pour l'ostéopathie.

Je vous souhaite une bonne réunion et espère recevoir le compte rendu afin de pouvoir informer nos adhérents, donateurs et sympathisants.

Cordiales salutations associatives

Germaine COINDET
Présidente ASO (Aujourd'hui Santé Ostéopathie)
tél 06 37 75 80 59
email : aso.osteopathie@sfr.fr
<http://asosteopathie.com/ASO>